



Vers un volet spécifique inondation dans les Plans Communaux de Sauvegarde

Arnaud VILLATTE, Pascal BELIN
Ghislaine VERRHIEST-LEBLANC
Mathias LAVOLÉ

Cerema Méditerranée

Pourquoi un traitement particulier des inondations ?

Plan Communal de Sauvegarde (PCS) : se préparer à faire face à tout type d'événement de sécurité civile → Guide PCS (Intérieur)

Mais :

- Une spécificité liée au **caractère « prévisible »** de l'inondation
- **Pourtant depuis 2010** : Xynthia, Draguignan (2010), Var (2014), Alpes-Maritimes (2015), IDF (2016, 2018), Aude (2018)... **+110 morts** et des milliards d'euros de dégâts ;
- **Une forte attente des communes**

*Villegailhenc, octobre
2018 - © Cerema*



Pourquoi un traitement particulier des inondations ?

Plan Communal de Sauvegarde (PCS) : TOUT type d'évènement

Mais :

- Une spécificité liée au caractère « prévisible » de l'inondation
- Pourtant depuis 2010 : nombreux dommages matériels et humains
- Une forte attente des communes

Comment faire ?

- **Savoir à quoi s'attendre**
- **Avec quelle capacité d'anticipation ?**
- → **adapter sa réponse opérationnelle**

*Villegailhenc, octobre
2018 - © Cerema*



À quoi s'attendre ?

- **Identifier les phénomènes potentiels :**

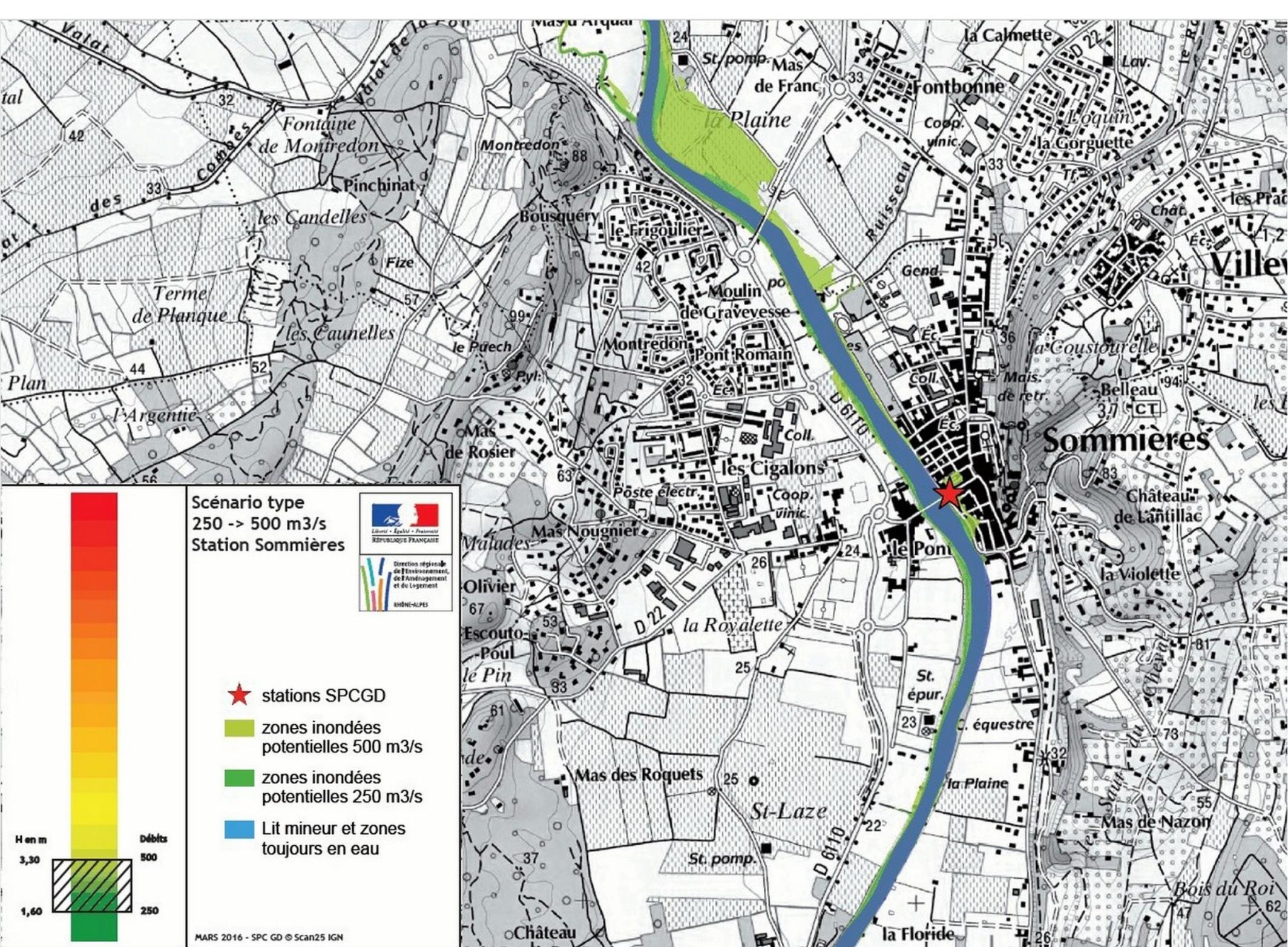
Débordement de cours d'eau, remontée de nappes, ruissellement, ruptures d'ouvrages, débordements de réseaux, submersion marine, tsunamis ou raz de marée → **éviter l'effet de « surprise »** (Xynthia, Indonésie 2004,...)

À quoi s'attendre ?

- Identifier les phénomènes potentiels
- **Les caractériser, notamment :**
 - Niveaux de premier débordement
 - Zones géographiques submergées en fonction des hauteurs d'eau
 - Vitesse de montée des eaux et les vitesses d'écoulement
 - Durée potentielle de submersion

À quoi s'attendre ?

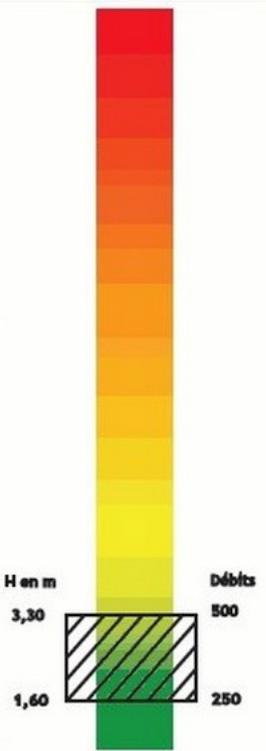
- Identifier les phénomènes potentiels
- Les caractériser
 - **Objectif : établir un scénario d'inondation progressif fonction de l'intensité, idéalement associé un « seuil observable » :**
intensité de pluie, hauteur d'eau observée à une échelle limnimétrique ou autre point de repère local, niveau de protection d'une digue...



Scénario type
250 -> 500 m³/s
Station Sommières



-  stations SPCGD
-  zones inondées potentielles 500 m³/s
-  zones inondées potentielles 250 m³/s
-  Lit mineur et zones toujours en eau



À quoi s'attendre ?

- Identifier les phénomènes potentiels
- Les caractériser
 - Objectif : établir un scénario d'inondation progressif fonction de l'intensité, idéalement associé un « seuil observable ».
- **D'un scénario inondation... à un scénario de conséquences**
 - **recherche des vulnérabilités, directes et indirectes** : certaines actions prévues dans le PCS peuvent s'avérer impossible (ex : dépendance électrique, Var 2014)
 - **prise en compte des différentes variables d'occupation du territoire** : jour/nuit, saisonnalité, etc.

Avec quelle capacité d'anticipation ?

Une posture à ne pas négliger : l'état de veille active

- Objectif : éviter l'état de surprise et ainsi gagner du temps sur les actions ultérieures
- Comment : connaître et exploiter les outils de « vigilance »
- Difficultés : mauvaise connaissance de ces outils, de leurs incertitudes
→ l'importance de la veille est sous-estimée (ex : Var 2014)

Avec quelle capacité d'anticipation ?

Une posture à ne pas négliger : l'état de veille active

- Objectif : éviter l'état de surprise et ainsi gagner du temps sur les actions ultérieures
- Comment : connaître et exploiter les outils de « vigilance »
- Difficultés : mauvaise connaissance de ces outils, de leurs incertitudes

Une anticipation qui se prépare

- Choisir les seuils de gravité pour chacun des scénarios d'inondation
- Confronter ces seuils aux délais des actions envisagées
 - La stratégie de réponse opérationnelle doit être construite en prenant en compte les paramètres suivants :
- **le délai d'anticipation** rendu possible par la prévision du phénomène ;
- **le délai nécessaire** pour mener les actions nécessaires de protection.

Pour quelle réponse opérationnelle ?

- **Au delà de la sauvegarde des personnes, des actions spécifiques au risque inondation à prévoir :**

- Exploitation des dispositifs de prévision ou de surveillance ;
- Actions de prévention : manœuvre de vannes, mise en place de batardeaux, fermetures de voiries, déviations ;
- Mise en sûreté des biens : mises hors d'eau, délocalisation ;
- Organisation de la surveillance des secteurs inondés (problématique liée au pillage) ;
- Missions à accomplir après le retrait des eaux.

→ Sortir d'une logique de « **tout ou rien** » à **une montée en puissance** planifiée de l'organisation communale.

Pour quelle réponse opérationnelle ?

- Au delà de la sauvegarde des personnes, des actions spécifiques au risque inondation à prévoir
- **Nécessité d'un recensement élargi des moyens « opérationnels »**
Moyens « disponibles » = moyens communaux, intercommunaux, privés et pas seulement pour l'urgence



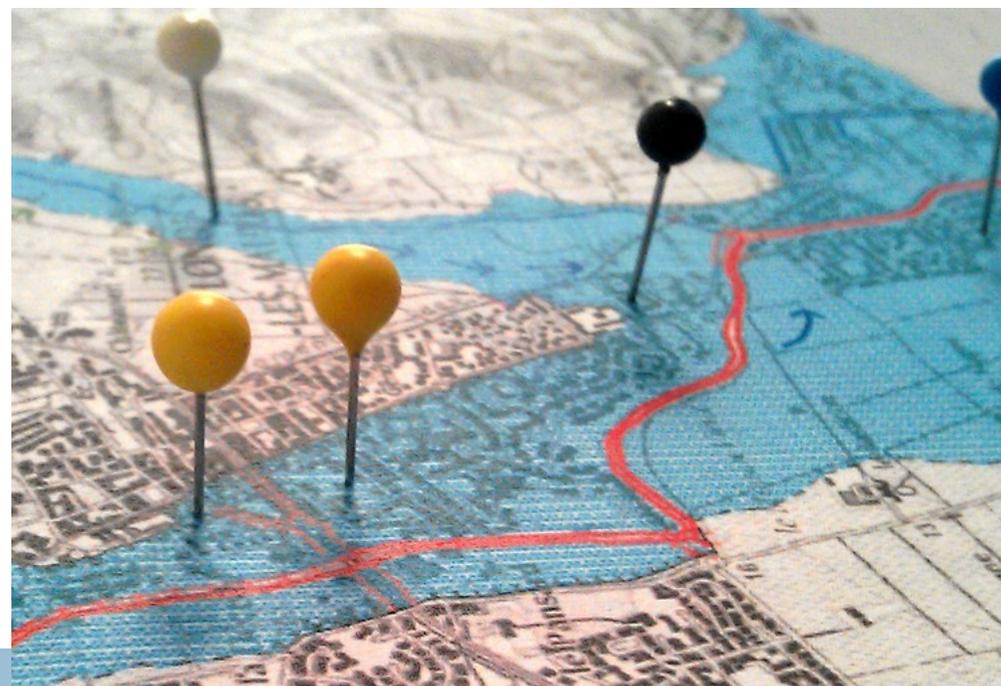
Pour quelle réponse opérationnelle ?

- Au delà de la sauvegarde des personnes, des actions spécifiques au risque inondation à prévoir
- Nécessité d'un recensement élargi des moyens « opérationnels »
Moyens « disponibles » = moyens communaux, intercommunaux, privés et pas seulement pour l'urgence
- **Définition de la stratégie adaptée aux moyens et aux temps d'actions**
RÉALISTE = tenir compte des ressources et des délais effectifs de réalisation des actions.



Pour quelle réponse opérationnelle ?

- Au delà de la sauvegarde des personnes, des actions spécifiques au risque inondation à prévoir
- Nécessité d'un recensement élargi des moyens « opérationnels »
Moyens « disponibles » = moyens communaux, intercommunaux, privés et pas seulement pour l'urgence
- Définition de la stratégie adaptée aux moyens et aux temps d'actions
- **Plan d'actions, ou**
Plan d'interventions gradué :
Facilite la prise de décision par une mise en correspondance des seuils critiques et des actions communales associées



Conclusion

- **On ne peut pas tout prévoir...**
mais une bonne préparation permet
d'être plus réactif face à l'inattendu
- **Appropriation et partage**
→ exercices et formations
- **Accompagnement des collectivités**



*Commune de Le-Pont-de-Claix (38) - réunion d'information
sur le PCS - 2018 - ©IRMa - Mathias Lavolé*

Arnaud VILLATTE, Pascal BELIN

<https://www.cerema.fr/fr/activites/prevention-risques>

Ghislaine VERRHIEST-LEBLANC

<http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr/inondations-arc-mediterraneen-r2225.html>

Mathias LAVOLÉ

<http://www.irma-grenoble.com/>